

MAIRIE DE BRIE - 16590**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de conseillers**

En exercice : 27

Présents : 24

Procurations : 3

Votants : 27

L'an deux mil vingt six

Le : **20 avril 2026**

Le Conseil Municipal de la commune de BRIE – 16590 –

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **M. Michel BUISSON**, Maire.Date de la convocation du Conseil Municipal : **3 avril 2026****OBJET : D2026-3-1**Affectation des résultats –
Exercice 2025**Présents** : BIRAUD Christelle ; BOURGADE L ; BUISSON M ; CHAUSSAT C ; CORNELIUS M ; DULAIS N ; FORESTIER-BRUN F ; GAUDILLERE M ; GERACI F ; GOYAUD Emilie ; GUERIN S ; HIMMONET P-V ; JOUANNET J ; LILLAUD J ; MASSON G ; MOREAU E ; MOREAU J ; NARDOU JP ; ROUHIER D ; URBAJTEL P ; VANNIER S ; VERRIERE M ; VIEUILLE R ; VRIET L**Ont donné procuration** : DEZIER D à BIRAUD C ; SOULARD D à MOREAU J ; THOS F à GUERIN S**Secrétaire de séance** : Michel GAUDILLERE

En application des dispositions de l'instruction comptable M 57, il appartient au Conseil Municipal de décider par délibération de l'affectation des résultats constatés à la fin de l'exercice précédent. Le Conseil Municipal a toutefois l'obligation d'affecter en priorité à l'investissement une somme permettant de financer les reports de l'exercice précédent et si besoin, le remboursement des emprunts.

Budget général**Exercice 2025 et résultats reportés**

Fonctionnement : excédent 1 904 879,88 €

Investissement : déficit 349 738,51 €

Exercice 2025 :

Report des restes à réaliser de l'exercice 2025 55 522,86 €

Compte-tenu de ces éléments, je vous propose d'affecter l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2025 comme suit ;

Recettes d'investissement

Besoin de financement : article 1068 405 261,37 €

Recettes de fonctionnement

Excédent de fonctionnement reporté : article 002 1 499 618,51 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, accepte cette affectation de l'excédent de fonctionnement du Budget général.

Groupement d'habitations**Exercice 2025 et résultats reportés**

Fonctionnement : excédent	107 084,58 €
Investissement : déficit	- 21 355,42 €

Exercice 2025 : besoin de financement

Déficit d'investissement 2025	- 21 355,42 €
Remboursement emprunts	33 000,00 €
Remboursement avance du Budget général	20 000,00 €
	<hr/>
	74 355,42 €

Compte-tenu de ces éléments, je vous propose d'affecter l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2025 comme suit ;

Recettes d'investissement

Besoin de financement : article 1068	74 355,42 €
--------------------------------------	-------------

Recettes de fonctionnement

Excédent de fonctionnement reporté : article 002	32 729,16 €
--	-------------

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, accepte cette affectation de l'excédent de fonctionnement du Budget Groupement d'habitations.

Régie de transport**Exercice 2025 et résultats reportés**

Fonctionnement : excédent	6 705,74 €
Investissement : excédent	45 402,04 €

Exercice 2025 :

Compte-tenu de ces éléments, je vous propose d'affecter l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2025 comme suit :

AR Prefecture

016-211600614-20260420-D2026_3_1-DE
Reçu le 22/04/2026

Recettes d'investissement

Solde d'exécution : article 001

45 402, 04 €

Recettes de fonctionnement

Excédent de fonctionnement reporté : article 002

6 705,74 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, accepte cette affectation de l'excédent de fonctionnement du Budget Régie de Transports.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou Notifié

Le :

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le 22 avril 2026

Pour copie conforme :

En Mairie, le 22 avril 2026

Le Maire,

Michel BUISSON